et fumant un cigare humide, quand il vit venir du bout de la rue, — c'était une ruelle mal pavée et aboutissant à la campagne, — une demi-douzaine d'oies que chassait devant elle avec une gaule une petite fille de huit ou dix ans.

Le capitaine, en arrêtant son regard distrait sur cette enfant, s'aperçut qu'elle avait une jambe de bois.

Il n'y avait rien de paternel dans le cœur de ce soudard. C'était celui d'un célibataire endurci. Lorsque jadis dans les rues d'Alger, les petits mendiants arabes le poursuivaient de leurs prières importunes, le capitaine les avait chassés d'un coup de cravache ; et les rares fois qu'il avait pénétré dans le ménage nomade d'un camarade marié et père de famille, il était parti en maugréant contre les bambins criards et malpropres qui avaient touché avec leurs mains grasses aux dorures de son uniforme.

Mais la vue de cette infirmité particulière, qui lui rappelait le douloureux spectacle des blessures et des amputations, émut cependant le vieux soldat. Il éprouva presque un serrement de cœur, devant cette chétive créature, à peine vêtue d'un jupon en loques, et d'une mauvaise chemise et qui courait bravement derrière ses oies, son pied nu dans la poussière en boitant sur son pilon mal équarri.

Les volailles, reconnaissant leur domicile, entrèrent dans la cour de la laiterie et la petite se disposait à les suivre, quand le capitaine l'arrêta sur cette question :

— Eh ! fillette, comment t'appelles-tu ?

— Pierrette, monsieur, pour vous servir, répondit-elle en fixant sur lui ses grands yeux noirs, et en écartant de son front sa chevelure en désordre.

— Tu es donc de la maison ? Je ne t'avais pas encore vue.

— Oui-dà, et je vous connais bien, allez ! Car je couche sous l'escalier, et vous me réveillez, *en rentrant, tous les soirs*.

— Vraiment, petiote ? Eh bien, on marchera sur ses pointes, à l'avenir. Et quel âge as-tu ?

— Neuf ans, monsieur, vienne la Toussaint.

— La patronne d'ici est-elle ta parente ?

— Non, monsieur, je suis en service.

— On te donne ?...

— La soupe et le lit sous l'escalier.

— Et qu'est-ce qui t'as arrangée comme cela, ma pauvre petite ?

— Un coup de pied de vache quand j'avais cinq ans.

— As-tu ton père et ta mère ?

L'enfant rougit sous son hâle.

— Je sors des Enfants-Trouvés, dit-elle d'une voix brève.

Puis, ayant gauchement salué, elle rentra dans la maison en claudinant, et le capitaine entendit s'éloigner, sur le pavé de la cour, le bruit sec de la petite jambe de bois.

— Non de nom ! songea-t-il en reprenant machinalement le chemin du café, voilà qui n'est pas réglementaire. Un soldat, du moins, on le flanque aux Invalides, avec l'argent de sa médaille pour s'acheter du tabac. Un officier, on lui colle une perception et il se marie dans sa province. Mais, à cette gamine, une pareille infirmité ! Voilà qui n'est pas réglementaire.

Ayant constaté en ces termes l'injustice de la destinée, le capitaine vint jusqu'au seuil de son cher café ; mais il y aperçut une telle cohue de blouses bleues, il entendit un tel brouhaha de gros rires et de carambolages, qu'il rentra chez lui, plein d'humeur.

Sa chambre — c'était peut-être la première fois qu'il y passait plusieurs heures de la journée — lui parut sordide. Les rideaux du lit avaient le ton d'une pipe culottée, le foyer était jonché de crachats et de bouts de cigares, et on aurait pu écrire son nom dans la poussière qui revêtait tous les meubles.

Il contempla quelque temps les murailles où le sublime lancier de Leipsick trouvait cent fois un glorieux trépas ; puis, pour se désennuyer, il passa en revue sa garde-robe. Ce fut une lamentable série de poches percées, de chaussettes à jours, de chemises sans bouton

— Il me faudrait une servante, se dit-il.

Puis il songea à la petite boiteuse.

— Voilà. Je louerai le cabinet voisin. L'hiver vient, et la petite doit geler sous l'escalier. Elle surveillerait mes vêtements, mon linge, nettoierait le casernement. Un brosseur, quoi ?

Mais un nuage assombrit ce tableau confortable. Le capitaine se souvenait que l'échéance de son trimestre était encore lointaine, et que sa note prenait des proportions inquiétantes au café Prosper.

— Pas assez riche, rêvait-il en monologuant. Et cependant on me vole là-bas, c'est positif. La pension est beaucoup trop coûteuse, et ce barbu de vétérinaire joue comme feu Bézigue. Voilà huit jours que je paie sa consommation. Qui sait ? je ferais peut-être mieux de charger la petite de l'ordinaire. La soupe au café le matin, le pot-au-feu à midi et un rata tous les soirs. Les vivres de campagne, enfin. Ca me connaît.

Décidément, il était tenté. En sortant, il vit justement la maitresse de la maison, grosse paysanne brutale, et la petite invalide, qui, toutes deux, la fourche à la main, remuaient le fumier dans la cour.

— Sait-elle coudre, savonner, faire la soupe ? demanda-t-il brusquement.

— Qui ? Pierrette ? Pourquoi donc ?

— Sait-elle un peu de tout cela ?

— Dam ! elle sort de l'hospice, où l'on apprend à se servir soi-même.

— Dis moi, fillette, ajouta le capitaine en s'adressant à l'enfant. Je ne te fais pas peur. Non, n'est-ce pas ? Et vous, la mère, voulez-vous me la céder ? J'ai besoin d'une domestique.

— Si vous vous chargé de son entretien ?

— Alors, c'est dit. Voilà vingt francs. Qu'elle ait, ce soir, une robe et un soulier. Demain nous arrangerons le reste.

Et, après avoir donné une petite tape amicale sur la joue de Pierrette, le capitaine s'éloigna, enchanté de ce qu'il venait de conclure.

— Il faudra peut être rogner quelques bocks et quelques absinthes, pensait-il, et se méfier du bézigue du vétérinaire. Mais il n'y a pas à dire, ce sera bien plus réglementaire.

IV

— Capitaine, vous êtes un lâcheur.

Telle fut l'apostrophe dont les cariatides du café Prosper saluèrent désormais les entrées du capitaine de jour en jour plus rares.

Car le pauvre homme n'avait pas prévu toutes les conséquences de sa bonne action. La suppression de l'absinthe matinale avait suffi à couvrir les modestes frais de l'entretien de Pierrette ; mais combien n'avait-il pas fallu d'autres réformes pour parer aux dépenses imprévues de son ménage de garçon! Pleine de reconnaissance, la petite fille voulait le prouver par son zèle. Déjà la chambre avait changé d'aspect. Les meubles étaient rangés et astiqués, le foyer décent, le carreau verni, et les araignées ne filaient plus leurs toiles sur les Morts de Poniatowski placées dans les coins. Quand le capitaine revenait, la soupe aux choux l'invitait par son parfum dès l'escalier, et la vue des plats fumants sur la nappe grossière mais blanche, auprès d'une assiette à fleurs et d'un couvert reluisant, achevait de le mettre en appétit. Pierrette profitait alors de la bonne humeur, de son maître pour avouer quelque secrète ambition Il fallait des chenets pour la cheminée, où elle faisait maintenant du feu, un moule pour les gâteaux qu'elle réussirait si bien. Et le capitaine, que la demande de l'enfant faisait sourire et qui se sentait doucement gagner par les voluptés du *at home*, promettait d'y penser, et le lendemain remplaçait ses londrès par des cigares d'un sou, hésitait devant l'offre de cinq points d'écarté, ou se refusait son troisième bock ou son second verre de chartreuse.

Certes, la lutte fut longue ; elle fut cruelle. Bien des fois, vers l'heure d'un apéritif interdit par l'économie, quand la soif lui sêchait la gorge, le capitaine fut faire un effort héroïque pour retirer sa main déjà posée sur le bec de cane de l'estaminet ; bien des fois il erra en rêvant de roi retourné et de quinte et quatorze. Mais presque toujours il rentrait courageusement chez lui ; et comme il aimait davantage Pierrette à chaque sacrifice qu'il lui faisait, il l'embrassait mieux ces jours-là. Car il l'embrassait. Ce n'était plus sa servante. Une fois qu'elle se tenait debout près de la table, l'appelant : Monsieur, et toute respectueuse, il n'y put tenir, il lui prit les deux mains et il lui dit avec fureur :

— Embrasse-moi d'abord, et puis assieds-toi et fais-moi le plaisir de me tutoyer, mille tonnerres !

Aujourd'hui c'est fini. La rencontre d'un enfant a sauvé cet homme d'une vieillesse ignominieuse. Il a substitué à ses vieux vices une jeune passion : il adore ce petit être infirme qui sautait autour de lui dans la chambre commode et bien ameublée.

Déjà il a appris à lire à Pierrette, et voici que, se rappelant sa caligraphie de sergent-major, il lui trace des exemples d'écriture. Sa plus grande joie, c'est lorsque l'enfant, attentive devant son papier et faisant parfois un pâté qu'elle enlève vivement avec sa langue, est parvenue à copier toutes les lettres d'un interminable adverbe en *ment*. Son inquiétude, c'est de songer qu'il devient vieux et qu'il n'a rien à laisser à son adoptée.

Aussi voilà qu'il est presque avare ; il thésaurise ; il veut se sevrer de tabac, bien que Pierrette lui bourre sa pipe et la lui allume. Il compte épargner sur son maigre revenu de quoi acheter plus tard un petit fonds de mercerie C'est là que, lorsqu'il sera mort, elle vivra obscure et paisible, gardant accrochée quelque part, dans l'arrière-boutique une vieille croix d'honneur qui la fera se souvenir du capitaine.

Tous les jours, il va se promener avec elle sur le rempart. Quelquefois passent par là des gens étrangers à la ville, qui jettent un regard de compassion surprise sur ce vieux soldat épargné par la guerre et sur cette pauvre enfant estropiée ; et alors il se sent attendrir — oh ! délicieusement, jusqu'aux larmes, — quand un de ces passants murmure en s'éloignant :

— Pauvre père ! sa fille est pourtant jolie !

FRANÇOIS COPPÉE.

LES SOUVERAINS D'EUROPE

Alors que l'an 1888, sortant des nuées vapereuses de l'inconnu, commence à s'élever à l'horizon politique comme une lune voilée de brouillards, il est assez intéressant de rappeler quels sont les souverains des peuples dans cette Europe, qui a vu en tant de siècles d'agitation, des mêlées sanglantes, de bruyantes rivalités, de violentes révolutions, des luttes gigantesques et des complications sans nombre dont l'histoire est celle de l'humanité tout entière.

S. S. LE PAPE LÉON XIII, Vicaire de Jésus-Christ, souverain des Etats de l'Europe, né à Carpineto le 2 mars 1810, élu le 20 février 1878, couronné le 3 mars suivant.

GUILLAUME Ier, toujours roi de Prusse, sacré empereur d'Allemagne le dix-huit janvier 1871, après une série de victoires sur la France, est né le 22 mars 1797 et a assisté à tous les grands événements de ce siècle. Il s'est marié en 1829 à une grande duchesse de Saxe Weimar, née en 1811 et connue aujourd'hui sous le nom de Impératrice Augusta.

Leur fils, héritier à l'Empire, le prince FRÉDÉRIC GUILLAUME, né le 18 octobre 1831, s'est marié en 1858 à une princesse d'Angleterre, Victoria, née en 1840. C'est cet infortuné prince dont la vie est si menacée par une cruelle maladie qui lui attire toutes les sympathies de l'Europe.

FRANÇOIS-JOSEPH Ier, empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, etc., est né le 13 août 1830, et a succédé à son oncle sur le trône illustre des Habsbourg. Il s'est marié à la princesse Elisabeth de Bavière, en 1854, et a pour héritier l'archiduc RODOLPHE, né en 1858 et marié en 1881 à la princesse Stéphanie, fille de nos souverains belges, née à Lacken, le 21 mai 1864.

VICTORIA, reine d'Angleterre et impératrice des Indes, est née le 24 mai 1819 et a été couronnée le 28 juin 1838. Veuve depuis 1861, elle avait épousé, en 1840, le prince Albert de Saxe-Cobourg, qui porta le titre de *prince consort*.

Le prince royal d'Angleterre est le prince de Galles, né en 1841 et qui s'est marié le 10 mars 1863 à la princesse Alexandra de Danemarck.

ALEXANDRE III, empereur de toutes les Russies, né le 10 mars 1845, a succédé le 13 mars 1881 à son père, Alexandre II ; il s'est marié le 9 novembre 1866 à Marie, princesse de Danemarck, née en 1847. Le grand duc héritier est Nicolas, né à Saint-Pétersbourg, le 18 mai 1868.

CARNOT, Président de la République en France. Il est né à Limoges le 11 août 1837 et a été élu le samedi 3 décembre 1887. Il est marié à Mlle Dupont et a des enfants.

Le Sultan ABDUL HAMID KHAN est né le 21 septembre 1842 : il succéda à son frère, le sultan Mourad V, le 31 août 1876.

Héritier présomptif, Méhemmed-Selim Effendi, né le 11 janvier 1870.

HUMBERT Ier, soi-disant roi d'Italie depuis 1878, fils de Victor-Emmanuel, est né le 14 mars 1844 et s'est marié le 22 avril 1868 à la princesse Marguerite de Savoie, née en 1851.

Le prince royal est VICTOR-EMMANUEL, né à Naples le 11 novembre 1869.

ALPHONSE XIII, né le 17 mai 1886, proclamé roi d'Espagne le même jour, sous la régence de sa mère MARIE, archiduchesse d'Autriche, née le 21 juillet 1858, mariée au roi Alphonse XII, le 29 décembre 1879, et veuve le 25 novembre 1885.

LOUIS, roi de Portugal, né le 31 octobre 1838, a succédé à son frère, Pierre V ; marié, le 27 septembre 1862, à la princesse Marie Pie, née en 1847 et fille de feu Victor-Emmanuel II, roi d'Italie.

Le prince royal est CHARLES, duc de Bragance, né le 28 septembre 1863, marié le 22 mai 1886 à la princesse Amélie d'Orléans.

GEORGES Ier, roi des Grecs, né le 24 décembre 1845, appartient à la maison de Danemarck, a été appelé au trône en 1863 et s'est marié en octobre 1867 à Olga, grande duchesse de Russie, née le 4 septembre 1851.

Le prince royal est CONSTANTIN, duc de Sparte, né à Athènes le 21 juillet 1868.

OSCAR II, roi de Suède et de Norwège, né le 21 janvier 1829, a succédé le 18 septembre 1872 à son frère, Charles XV ; il s'est marié le 6 juin 1857 à la duchesse Sophie de Nassau, née le 9 juillet 1836.

Le prince royal est GUSTAVE, DUC DE VERMELAND, né le 16 juin 1858.

CHRISTIAN IX, roi de Danemark, né le 8 avril 1818 de Guillaume duc de Sleswig Holstein-Sonderbourg Glucksbourg, monta sur le trône le 15 novembre 1863 à la mort de Frédéric VII ; il a épousé le 26 mai 1842 la princesse Louise de Hesse Cassel, *née en* 1817.

Le prince royal est FRÉDÉRIC, né le 3 juin 1843.

CHARLES Ier, de la maison de Hohenzollern, né le 8 avril 1839, proclamé prince régnant le 20 avril 1866, roi de Roumanie le 26 mars 1881, marié le 15 novembre 1869 à la princesse Elisabeth de Wied, née en 1833.

MILAN OBRENOVITCH Ier, né le 22 août 1854, proclamé prince le 2 juillet 1868, roi de Serbie le 6 mars 1882 : il a épousé, le 17 octobre 1875 la reine Nathalie, née le 14 mai 1859 du colonel russe de Kechko.

L'héritier de la couronne est ALEXANDRE, né le 14 août 1876

FERDINAND DE SAXE, prince de Bulgarie, né le 26 février 1861, de Auguste duc de Saxe et prince de Saxe-Cobourg Gotha, et de Clémentine, princesse de Bourbon-Orléans ; il a été proclamé prince des Bulgares en 1887.

GUILLAUME III, roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, né le 19 février 1817, succéda le 17 mars 1849 à son père Guillaume II, veuf le 3 juin 1877 de la princesse Sophie de Wurtemberg ; il a épousé en secondes noces, le 7 janvier 1079 la princesse Emma de WALDECK-PYRMONT, née en 1858.

L'héritière du trône est la princesse WILHELMINE, née à La Haye, le 31 août 1880.

LÉOPOLD II, roi des Belges et souverain de l'Etat indépendant du Congo, né à Bruxelles le 9 avril 1835, marié le 22 août 1853 à une archiduchesse d'Autriche, née à Buda-Pest, le 23 août 1836.

Le prince Baudouin, qu'on présente comme l'héritier de la Couronne, est le fils de Philippe, comte de Flandre, et d'une princesse de Hohenzollern et est né à Bruxelles le 3 juin 1869.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La première conférence de géographie a été donnée samedi soir dans la salle de la Bourse, par M. Jules Lefebvre, professeur de mathématiques au lycée de Lille.

Le comité n'aurait vraiment pu mieux choisir son conférencier pour ouvrir la session de 1888

Le sujet : *Un voyage à travers l'espace*, semblait un peu aride, mais M. Lefebvre, qui est un charmant causeur, a donné à sa conférence un *tour agréable*, en l'émaillant de digressions intéressantes et finement dites.

Annoncée pour huit heures et demie, la séance n'a commencé qu'à neuf heures, en raison d'un accident arrivé au réflecteur.

M. Henry Bossut, président de section, entouré de MM. Faidherbe, Juncker, Leburque, membres du comité, a commencé par souhaiter la bienvenue au conférencier, puis, a lu le discours d'ouverture dont voici le texte :

« Mesdames, messieurs,

» En songeant, la nuit dernière, au voyage « à travers l'espace » que nous allons faire aujourd'hui, sous la direction du savant professeur, M. Jules Lefebvre, qui a bien voulu inaugurer nos conférences de cette année, je me suis demandé si nous ne partions pas pour la découverte de quelque planète habitée et si dans la route immense que nous aurons à parcourir, en aussi bonne compagnie, nous ne rencontrerons pas en chemin, un autre savant conduisant, dans l'infini du monde, une Société-sœur de Géographie, marchant elle-même la découverte de la Terre, par exemple.

» Si ce rêve se réalisait, me disais-je, quel singulier libre-échange ne ferions-nous pas à la face du soleil ? un peu à l'écart bien entendu : Quelques-uns des nôtres s'expatrieraient pour aller raconter à la lune, par supposition encore, les merveilles de la terre et réciproquement, un certain nombre de membres d'une société des sciences de cette astre, notre satellite, viendrait chez nous enseigner l'histoire, la conformation, les goûts et les mœurs de ses habitants. Quelle perspective, mais aussi quel songe !

» En attendant la réalisation de ce rêve, qui ne se réalisera jamais, j'en ai bien peur, nous nous contenterons, si vous le voulez bien, mesdames et messieurs, de nous instruire, un peu à la fois et de mieux en mieux, dans toutes les parties du monde que nous habitons et qui se trouve être assez étendu (tout petit qu'il est, parait-il) pour que nous ne le connaissions pas encore tout entier, ni nous ni personne.

» C'est ainsi que, depuis Strabon, qui fut, dit l'histoire, le premier voyageur, un nombre d'explorateurs, tellement considérable que je ne saurais le dire, même après avoir lu Jules Verne, a parcouru la terre, en a fait le tour, dès le commencement du seizième siècle, a accompli des prodiges de science, de volonté et de génie pour nous apprendre ce qu'elle porte sur son globe, eu ce qu'elle renferme dans son sein. Quand nous lisons les écrits ou bien quand nous entendons la parole de ces hommes marqués du sceau de Dieu, si je puis ainsi parler, quelle reconnaissance ne leur devons-nous pas pour leurs travaux, œuvre immense qu'ils accomplissent et dont nous profitons!

» Quand Livingstone ou Stanley ou de Brazza vont dans le cœur de l'Afrique, quand Nordenskiold ou ses devanciers, parmi lesquels nous nous honorons de rencontrer des Français, comme le lieutenant Bellot et le capitaine Lambert, pénètrent dans les Glaces du Pôle nord pour découvrir des terres ou des mers inconnues de notre globe terrestre, pour rechercher et trouver enfin ce passage au nord qui n'a été parcouru qu'une seule fois par Nordenskiold, quelle admiration ne devons-nous pas éprouver pour ces hardis pionniers de la civilisation, à la conquête de l'inconnu sur notre planète, ne serait-ce pas ici le cas d'ajouter, tout autour de notre planète, puisque nous allons voyager à travers l'espace.

» Mais sans aller aussi haut, ni aussi loin, ne pensez-vous pas, mesdames, messieurs, que nous devons nous estimer heureux de recevoir parmi nous des conférenciers, des savants ou des explorateurs, qui nous apportent, chaque année, avec autant d'abondance que de talent, le fruit de leurs labeurs ? Le peu que nous savons s'accroit ainsi des libéralités de leur savoir et voilà comment s'expliquent les développements de nos Sociétés de géographie.

» Toutefois, je m'arrête ici un instant dans la voie où m'entraine un optimisme assez naturel, mais un peu trop accommodant, et je constate, sans m'inquiéter, que notre Comité de Roubaix ne fait pas assez de prosélytes. Cependant, mesdames, messieurs, quand nous regardons tout près de nous, combien ne voyons-nous pas de membres nouveaux se joindre à ceux qui depuis huit ans déjà encouragent notre Société de géographie de Lille ? Or, si nous ouvrons, à Roubaix, largement et gratuitement les portes de nos réunions, nous avons besoin du concours de tous ceux qui nous veulent du bien et qui le peuvent faire à si peu de frais. Est-ce notre faute et notre appel a-t-il été trop timide ? Nous allons le savoir ou plutôt vous voudrez bien nous prouver le contraire, en cherchant avec nous de nouvelles et nombreuses adhésions. Quelle est d'ailleurs la ville qui, plus que Roubaix, doit connaitre le monde habité, et surtout, disons-le en passant, le monde où l'on s'habille.

» Nous avons, il est vrai, mesdames et messieurs, à nous féliciter de l'auditoire que suit chaque année, en grand nombre et avec un intérêt croissant, nos conférences hebdomadaires à cette époque de l'année, aussi y appelons nous de plus en plus la jeunesse intelligente et énergique de toutes les classes de notre laborieuse population.

» Et maintenant, M. Jules Lefebvre, c'est en vous demandant de m'excuser d'avoir un peu trop retardé le plaisir que nous aurons à vous écouter, que je vous offre, au nom du comité de géographie de Roubaix et au nom, de vifs remerciements pour votre bienveillant concours et que je vous prie de vouloir bien prendre la parole. »

Nous n'essayerons pas de reproduire la conférence de M. Jules Lefebvre, qui a promené le public, non-seulement sans ennui, mais au contraire en captivant son attention, par un intérêt croissant, dans les régions éthérées où il lui a fait visiter, l'une après l'autre, toutes les planètes qui peuplent les voûtes célestes.

Il a prouvé que tous les astres subissent des changements perpétuels ; il a passé ainsi en revue la lune, les principales planètes, Vénus, Mars, Jupiter, et Saturne.

Puis il a parlé des comètes.

Il nous a fait une description du soleil, des étoiles. Il nous serait difficile de reproduire cette conférence; il faudrait tout citer, et l'orateur n'a pu qu'effleurer son sujet, comme il l'a très bien dit lui-même.

Contentons-nous de constater que la causerie de M. Jules Lefebvre a été fort goûtée et applaudie; et souhaitons que les conférenciers qui lui succéderont, durant le cours de cette session, aient le même succès.

« Cirque d'amateurs ». — Les personnes qui ont retenu des places pour la représentation du *Cirque des amateurs* et qui ne les ont point encore reçues sont priées de vouloir bien les réclamer à M. Léon Dillies, 8, rue de l'Union.

La répétition générale aura lieu jeudi prochain, à huit heures et demie du soir. Bien qu'elle soit fermée, on recevra les familles en deuil qui ne pourront assister à la représentation.

M. Lemahieu, épicier, rue d'Inkermann, nous prie de dire que ce n'est pas lui qui a été condamné jeudi par le tribunal correctionnel de Lille pour vente de beurre falsifié.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

RÉUNIONS & CONVOCATIONS

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Cours de physique et de chimie, rue du Collège Professeur : M. A. Beghin. — Cours de physique lundi 16 janvier, à 8 h. du soir. — Propagation de la lumière. — Photométrie. — Réflexion de la lumière. — Miroirs.

Cours de chimie, jeudi 19 janvier, à 8 h. du soir. — Eau potable. — Epuration des eaux. — Eau Oxygénée. — Acide sulfhydrique. — Bisulfure d'hydrogène.

TOURCOING

Mouvement de la population. — L'année 1887 a été favorable pour notre ville, au point de vue de l'accroissement de sa population. Le nombre des naissances a augmenté dans une forte proportion et a dépassé le chiffre de 2.000 qui n'avait jamais été atteint jusqu'ici : par contre les décès ont été sensiblement moins nombreux qu'en 1886. Voici d'ailleurs les chiffres,

Il a été déclaré, en 1887, 2,015 naissances contre 1,992 en 1886 soit une augmentation de 2.66 0|0. Il est né, pendant l'année écoulée 1,042 garçons et 1,003 filles dont : enfants légitimes 989 du sexe masculin et 941 du sexe féminin; en ants naturels reconnus 14 garçons et 13 filles et non-reconnus 39 garçons et 49 filles.

En 1887, 443 mariages ont été célébrés, 42 de plus que l'année précédente, dont 393 entre garçons et filles, 19 entre garçons et veuves, 23 entre veuf et filles et 8 entre veufs et veuves. On signale un seul divorce.

Le nombre des décès a diminué de 12.4 0|0; en 1887 on a constaté 1.157 contre 1.300 en 1886 Les décès de 1887 se repartissent comme suit : 357 garçons, 349 filles, 138 hommes mariés, 122 femmes mariées, 98 veufs et 93 veuves.

Enfin le résultat général a donné une plus value de 888, soit la différence entre 2045 naissances et 1.157 décès. Cette différence n'était que de 692 en 1886 : il en résulte un boni, en faveur de 1887, de 28.3 0|0.

Un vol à l'étalage a été commis hier dans l'après-midi d'hier chez Mme veuve Dujardin, place des Halles,

Un individu avait enlevé quatre gilets de chasse d'une valeur de 65 francs et prenait la fuite. Mais il avait été aperçu par Mlle Dujardin qui l'indiqua à l'agent Leplat de service sur la place.

Le voleur a été arrêté et conduit au poste : il se nomme Jean-Louis Doutreluigne, domicilié à Wattrelos.

La voleuse de porte-monnaie Mathilde Hooghe, du Mont-à-Leux, arrêtée dernièrement sur la Grand'Place, a été condamnée samedi à six mois de prison et à la relégation.

C'est à six jours et non à deux mois de prison, comme nous l'avons dit, par erreur, que Mme Elodie Hautson a été condamnée, vendredi, par le tribunal correctionnel de Lille.

DÉDAIN SUPERBE

Le CONGO ne peut plus compter ses plagiaires,
Mais l'illustre Vaissier, poursuivant sa carrière,
Verse des torrents de senteurs
Sur ses obscurs contrefacteurs !

31038d MAXIME DUBREUIL.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Hier, samedi, représentation du *Maître de Chapelle* et de *Mireille*. Salle très médiocrement garnie, mais joli spectacle. M. Freiche et Mlle Dangiade ont très-gentiment enlevé le *Maître de Chapelle*, et *Mireille* a beaucoup fait applaudir Mlle Boyer et M. Alvarez. OCTAVE.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du samedi 14 janvier 1888.

Présidence de M. HEDDE

Une femme de la Croix-Rouge, mère de trois enfants, a été surprise dernièrement au premier étage de la maison de M. Duvillier, où elle venait de fouiller une armoire. La malheureuse avait aux pieds des sabots et malgré la gelée qui rendait glissants les toits, elle s'était avancée depuis la tabatière de sa maison jusqu'à celle d'un de ses voisins, était descendue dans le grenier, puis de là au premier étage où elle fut arrêtée.

Surprise et conduite au poste, elle déclara qu'elle était simplement venue chercher du bois pour allumer son feu et du pain pour nourrir ses enfants. Cette femme pleure à chaudes larmes. Le tribunal la condamne à un mois de prison.

La nouvelle loi sur la relégation offre un champ vaste aux interprétations et il n'est pas de jour où la cour de cassation ne soit saisie de difficultés nouvelles tant a été claire la pensée de nos législateurs de 1885. Et d'abord cette loi s'applique-t-elle aux belges ? la question n'est pas sans intérêt dans une ville qui comprend quarante mille belges. S'applique-t-elle également aux belges qui ont été frappés par un arrêté d'expulsion? Telles sont les diverses questions qui ont été soulevées à l'audience de ce jour, à l'occasion d'un vol de porte-monnaie, commis à Tourcoing par une habitante du Mont-à-Leux.

Cette femme a déjà été condamnée trois fois pour vol à des peines supérieures à *trois mois de prison* et elle était poursuivie pour un nouveau vol. Condamnée à plus de trois mois pour la *quatrième fois*, elle devait être reléguée.

Sur le premier point à savoir l'application aux belges de la loi sur la relégation, la cour suprême a décidé, non sans raison, que la loi sur la relégation, étant une loi de police et de sûreté, s'applique à tous ceux qui commettent des délits sur le territoire français.

Mais le second point est plus discutable. La Cour d'appel de Paris avait jugé qu'il y avait conflit entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire, si l'autorité envoyait, aux colonies françaises à la fin de la peine principale, un individu qu'un arrêté d'expulsion ordonne de renvoyer à la frontière, à l'expiration de sa peine.

Mais la Cour de cassation, sans motiver d'ailleurs sa décision, la tranche en faveur du système que dit le belge expulsé peut être relégué.

En conséquence le tribunal condamne la voleuse de Mont-à-Leux à six mois de prison et à la relégation.

Lobels en fait sa spécialité ! C'est le quatrième pantalon qu'il vole. Il est condamné à 8 mois de prison et à la relégation.

Ivresse et rebellion. — Baudemont est condamné pour ivresse à 2 mois et Boyart pour rebellion et expulsion à 6 mois. MAITRE CARRÉ.

Chambre de Commerce de Tourcoing

Audience du 30 décembre 1887

Présidence de M. JONGLEZ, député, président.

La Chambre de Commerce :

Ratifie les abonnements au journal la *France commerciale* et à l'ouvrage de M. F. Faure, *les Budgets de la France depuis 20 ans*;

Ne juge pas nécessaire d'accepter la représentation de la maison Geo Burk, Francart et Cie lors de l'exposition projetée à Melbourne, en 1888;

Donne acte à son président de la communication par la municipalité, de l'arrêté préfectoral abaissant, à partir du 1er janvier 1888, la taxe du pesage à la condition publique de Tourcoing;

Donne acte également d'une lettre par laquelle M. le préfet, en réponse à une demande de la Chambre de Commerce, informe qu'il ne pourra être procédé au remplacement de M. Lorthiois-Desplanque, décédé qu'au moment du renouvellement triennal privée pour l'année 1888;

Entend une réclamation de la commission syndicale de la bourse au sujet du service des téléphones et charge son président de s'entendre avec M. le receveur de Tourcoing pour que satisfaction puisse être donnée aux desiderata exprimés ;

Décide qu'une démarche sera tentée auprès de l'administration des douanes pour signaler les fraudes préjudiciables au trésor et au commerce national, qui se produisent à l'entrée en France des filés étrangers ;

Sur l'avis de la Commission des transports (M. Scalabre Delcour rapporteur, décide qu'on signalera au ministre du commerce l'aggravation de défense imposée à l'industrie et au commerce par le tarif P. V. 20 de la Compagnie du chemin de fer du Nord, annulant la clause ancienne qui accordait diminution de prix de transport, quand le poids *par expédition* s'élevait à 4.000 ou 5.000 kil. et la remplaçant par un tarif nouveau octroyant un tarif réduit, non plus par expédition mais par *wagon complet* de 4.000 ou de 5.000 kil., alors que les wagons, généralement, ne peuvent contenir ce poids;

Sur la proposition de M. Ch. Jonglez, estime qu'il y a lieu d'étudier la question des marchés à terme tendant à s'introduire dans le négoce des laines et confié à une commission (MM. Jourdain, J.-B. Desurmont, Scalabre-Delcour et P. Desurmont), le soin d'examiner les conséquences pouvant résulter de cette innovation.

Tribunal de Commerce de Lille

Le Tribunal de commerce de Lille vient de rendre son jugement dans l'importante affaire Vaissier frères contre M Decressonnière, directeur de la savonnerie Maubert, et Damuzeau, éditeur du calendrier-réclame. On sait que Damuzeau, éditeur, avait mis au jour un calendrier contenant l'inscription suivante :

« Ne pas confondre le savon Maubert avec le savon Vaissier qui est de qualité bien inférieure. »

M. Decressonnière, niant toute participation à cette édition, et Vaissier frères, n'offrant pas de prouver leur dire, le tribunal les déboute de leur demande contre lui.

Quant à M. Damuzeau, le tribunal juge qu'il a causé à la maison Vaissier frères, un préjudice qu'il évalue à la somme de 25 francs.

M. Decressonnière s'était porté reconventionnellement demandeur et réclamait mille francs à MM. Vaissier qui l'avaient assigné devant le tribunal pour une concurrence déloyale dont il n'était pas l'auteur.

Le tribunal juge que cette demande reconventionnelle n'est pas justifiée.

MM Vaissier, en effet, en vertu de l'adage *is fecit cui prodest* celui-là est l'auteur qui profite de l'acte, pouvaient croire M. Decressonnière l'inspirateur de M. Damuzeau, et n'ont fait qu'user de leur droit en assignant ce dernier. MAITRE CARRÉ.

PETITE CORRESPONDANCE

A un lecteur assidu de la petite édition. — Vous êtes Belge, evidemment, et n'avez d'autre moyen de devenir Français que de vous faire naturaliser.

A M. G. B., lecteur assidu. — Il suffit que vous soyiez inscrit sur les listes de tirage au sort belges pour que vous soyez reconnu de cette nationalité.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du lundi 9 janvier

La guinée

La guinée est un tissu de coton dont le mode de fabrication remonte à des temps fort anciens. Elle est bleue avec reflet cuivré et c'est à Pondichéry, la terre classique de la production de l'indigo, qu'elle était teinte primitivement. L'étoffe fabriquée en Europe y était envoyée pour la teinture, et là, on était sûr que celle-ci aurait lieu sans fabrication, car toutes les ressources de la chimie n'y étaient point alors connues.

Teinte à l'indigo pur, la guinée exhalait, du reste, une odeur *sui generis* qui trahissait son *origine* : c'était l'important, car elle est destinée à des acheteurs qui ne peuvent vérifier sa qualité que par des signes qui impressionnent leurs sens.

Elle sert, en effet, à régler les échanges avec les sauvages. Ceux-ci troquent contre cette étoffe les arachides et les dents d'éléphant. Que feraient-ils de pièces d'or ? Ce qu'il leur faut, c'est ce qu'ils ne peuvent se confectionner eux-mêmes, un tissu pour se vêtir.

Pour qu'il ait, à leurs yeux, une valeur marchande, il faut qu'il soit divisé en coupes de quinze mètres c'est leur unité de mesure. Chacune de ces coupes doit se terminer par un angle non teint qui leur permette d'en contrôler la matière première : L'absence de ce bout blanc leur ferait refuser indubitablement le produit.

Muni d'une de ces coupes; le nègre s'en enveloppe et ne la quitte plus. Quant il meurt, il y est enseveli comme dans un linceul.

La guinée est donc une sorte de monnaie qui sert aux échanges avec les sauvages; mais, pour qu'ils la reçoivent, il faut qu'elle soit de bon aloi.

Vers 1855, *on commença à fabriquer le tissu* même à Rouen. Les Anglais firent aussi des essais, mais sans grand succes.

Les belges furent plus heureux et aujourd'hui, à Louvain et à Gand, on fabrique et teint des produits qui ont une réputation méritée de supériorité sur le

---

LE

SECRET DU SQUELETTE

PAR GEORGES PRADEL

TROISIÈME PARTIE

POMPONNE

IX

Surprises sur surprises

Jusque-là, ni Berthe, ni l'oncle Philémon, ni tante Elvira n'avaient prononcé une parole.

Pouvait-elle espérer de leur faire encore prendre le change.

— Eh !... s'écria la baronne en tressautant d'un rire à la fois aussi faux que bruyant ! Eh ! mais !... c'est excessivement intéressant cette petite scène... M. Flavien Mauroy, est réellement très heureux de venir se faire adresser ici des déclarations d'amour incandescentes... Quant à toute cette fable, inventée à plaisir, je ne sais dans quel but... je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher monsieur Chaudenay...

Tout en parlant, elle s'était levée et s'était rapprochée de l'oncle de Berthe.

La baronne, dans son émoi, n'avait point remarqué que Philémon était devenu depuis quelques instants, excessivement rouge.

Le brave homme soufflait comme un phoque.

— Mon cher et vieil ami, poursuivit-elle...

C'en était trop.

Tonton Philémon tressauta, comme sous le coup d'une décharge électrique et, tournant brusquement sur ses talons...

— Votre ami !... fit-il d'une voix étranglée !... moi !... votre ami !... l'ami... d'une espionne !... Je... ne... connais... pas... les... coquines... de... votre espèce !...

Et, suffoqué par ce suprême effort, il s'en fut choir dans un fauteuil,

Tante Elvira, à la fin de la scène, s'était tout bonnement trouvée mal... A l'évanouissement avait succédé une attaque de nerfs ; elle agitait ses grands bras, ses grandes jambes, en poussant des gloussements... graves... quelques couacs arrachés à un ophicléide.

Mme de Yunka voulut tenter un dernier effort auprès de Berthe.

Elle s'arrêta foudroyée.

Depuis un instant, Mlle de Kermor, la tête haute, la lèvre méprisante, le bras étendu, lui désignait la porte...

Et comme l'espionne n'obéissait pas assez vite, elle sonna par deux fois.

Deux domestiques parurent.

— Chassez cette femme, ordonna-t-elle.

La baronne n'attendit pas son reste, elle fila comme une flèche, et monta en courant à sa chambre, grinçant des dents en répétant :

— Chiens de Français !...

— Allons ! oucht ! ma fille, fit-elle en s'adressant à Gertrude Hertzen qui se trouvait là, droite, assise sur une chaise... Allons ! oucht ! la mèche est éventée !... Filons...

— Filez ! vous !... répliqua Gertrude de sa voix glacée... Moi, j'ai encore à faire ici...

Après l'exécution de la baronne, son expulsion violente, Berthe de Kermor s'était approchée de Mauroy et lui avait tendu les deux mains en lui disant à haute voix :

— Merci !... ami !... Merci du service rendu... Cette créature a trop longtemps souillé cette place de sa présence.

Tante Elvira, d'elle-même reprenait ses sens. On avait commis le crime de lèse galanterie de ne pas s'occuper d'elle. C'était, après tout, ce qu'il y avait de mieux à faire. Maintenant, elle se tordait en deux sur le canapé, pareille à un long serpent, en répétant d'une façon inconsciente.

— C'est affreux !... C'est horrible !...

Dans un coin, Lafressange parlait avec l'oncle Philémon.

— Trop longtemps !... mon cher ami, je suis de l'avis de Berthe, trop longtemps nous avons été la dupe de cette coquine...

Et le brave homme ajoutait, en accompagnant ses paroles d'un hochement de tête des plus réjouissants.

— D'autant plus aisément que, il faut bien le reconnaitre, les dehors sont charmants.

Mauroy se tenait assis auprès de Madeleine Bingler, et il lui parlait à mi-voix, avec lenteur.

— Eh bien ! Madeleine, lui disait-il avec une tendresse infinie, vous craigniez cette épreuve !... vous aviez peur de cette scène... Vous a-t-elle troublée outre mesure?... avais-je donc trop présumé de vos forces ?.... Non n'est-ce pas ?...

La jeune fille secoua la tête.

— Non, répliqua-t-elle, je suis plus calme que je ne pouvais le supposer. C'est sans trembler que j'ai recompli cette acte de justice... Mais la cause de ce courage, de cette force, mon ami, je la connais, je la comprends.... et je vais vous la dire encore..... C'est que, Flavien, le passé n'existe plus pour moi.... C'est que je ne regarde plus que l'avenir.... Moi qui me croyais si bien morte !.... C'est que... je vous aime de tout mon cœur...

Un éclair de triomphe et de joie brilla dans les yeux de Flavien.

Il serra la main de Madeleine dans les siennes.

— Et moi aussi, Madeleine, c'est de toutes mes forces que je vous adore, moi qui n'ai jamais aimé... Mais il ne faut pas être égoïste, nous ne devons pas songer qu'à nous... Il y a là-bas, causant avec M. Chaudenay, mon pauvre Léo qui n'est pas heureux...

Mlle de Kermor, pour laisser Flavien et Madeleine s'expliquer tout à leur aise, s'était retirée de quelques pas en arrière, Mauroy, à son tour, s'approcha d'elle.

— Je suis heureux, lui dit-il, vous le voyez, mais mon bonheur ne saurait être complet, alors qu'à côté de moi, mon meilleur ami, demeure si triste... Ne lui porterai-je donc pas de votre part, une parole de pardon et d'oubli ?

Le visage de Mlle de Kermor prit aussitôt une expression de dureté et de colère, tant son ressentiment se réveillait en elle.

— C'est à cette heure, dit-elle, les dents serrées, alors que nous venons de savoir ce que c'était que cette femme !..... C'est à cet instant que vous parlez d'absoudre celui qui m'a si cruellement outragée !...

— Le fait est, se dit tout bas Flavien, que le zèle et l'amitié avait emporté trop loin, j'ai mal choisi mon moment...

— Allons, soit, répliqua-t-il, je me tais... j'attendrai une heure plus propice... l'heure où vous écouterez la bonté de votre cœur...

Ce soir-là, il ne pouvait plus être question de retraite pour Madeleine Bingler, non plus que pour Alain et Yvonne Blohic.

Alain, en sachant qu'il allait recevoir l'hospitalité au château, faisait de grands saluts, en frottant le tapis à grands coups de pied.

— Merci bien tout de même, répétait-il, ce n'est pas que nous ne pourrions pas nous en retourner chez nous, si ce n'est pas pour la demoiselle.

Puis se tournant vers Mauroy :

— Vous l'avez-t'y arrangée tout de même la créature !...

— Oui, appuyait Yvonne, c'est pas dommage !... l'horreur !...

Après une scène si émouvante, chacun avait besoin de repos. Berthe de Kermor se chargea de Madeleine. La tante Elvira, après force sanglots, s'était décidée à regagner ses appartements.

L'oncle Philémon se chargeait d'Yvonne et de son mari.

Encore un peu et les deux amis étaient libres.

— Allons, fit Mauroy, en passant derrière Lafressange, nous n'avons pas fini notre journée, nous ; c'est au contraire, notre nuit qui commence.

— Comment, s'écria Léo, tu veux employer cette nuit ?...

— Il faut battre le fer tandis qu'il est chaud.

J'ai réussi à mettre la baronne hors de jeu mais elle n'est pas femme à abandonner ainsi la partie... Tiens pour le certain qu'elle nous prépare quelque tour de sa façon. Donc le plus tôt sera le mieux !... Ne remettons pas la chose au lendemain.

GEORGES PRADEL

(A suivre.

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Antoing, Blandain, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Nechin, Neuve Eglise, Taintignies, Templeuve, Tournai, Warneton, Warcoing, Wervicq, Ypres.